



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 26 octobre 2022

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Alain Marcq, Adrien Tourrettes, Gaël André.

Absents excusés : Benoît Martinaud, Raphaël Moll.

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 et U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51

U12/U13 : Gaël André – 06.84.42.62.71

U15 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

U17/U18 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

@ : district@lot-et-garonne.fff.fr

Infos générales

Pour toute communication par mail auprès du District, pensez à bien préciser sur votre message la catégorie et le match (ou la date et le numéro s'il s'agit d'un plateau) concernés afin de faciliter les échanges.

U6/U7

Les 3 plateaux de la seconde phase (19/11, 03/12 et 10/12) seront publiés la semaine prochaine.

Retrait de l'équipe de Cancon.

U8/U9

Les 3 plateaux de la seconde phase (12/11, 26/11 et 10/12) sont disponibles sur le site du District.

U10/U11

Ajout de l'équipe de l'EBBE 6. Cette équipe sera inscrite sur les plateaux de la 2^{nde} phase mais ne pourra pas participer au Challenge Ransinan, les poules ayant déjà été publiées.

Les 4 plateaux de la 2^{nde} phase (12/11, 26/11, 03/12 et 10/12) seront publiés dans les prochains jours.

U12/U13 CREDIT AGRICOLE AQUITAINE

Les scores des matchs doivent être saisis sur Footclubs par le club recevant au plus tard le dimanche soir suivant le match.

Merci d'utiliser de préférence les feuilles de match pré-imprimées disponibles sur Footclubs. Vous pouvez retrouver [le mode opératoire](#) pour les imprimer sur le site du District, rubrique Documents puis compétitions, catégorie U13.

Feuilles de match manquantes :

U13 Honneur Crédit Agricole Aquitaine :

Match n° 25044644 FCVL 1 / FCPA 1 du 22/10.

Match n° 25044646 Rives d'Olt 1 / JSVL 1 du 22/10.

Merci de faire parvenir rapidement ces feuilles de matchs au District par courrier ou par mail.

Les sanctions financières concernant les feuilles de match manquantes, incomplètes ou non conformes ne seront appliquées qu'à partir du 1^{er} novembre comme prévu par le règlement.

Pour information, les montants des amendes sont de :

- 30€ pour une feuille de match manquante (non reçue au District le mercredi suivant le match).
- 7€ par feuille de match incomplète (absence de n° de licence joueur ou responsable d'équipe).
- 6,50€ pour une feuille de match non conforme (absence nom ou n° licence ou signature arbitre, absence nom équipes, absence score, absence de signatures des responsables d'équipe).

Festival U13 :

Le 1^{er} tour du Festival U13 se déroulera le samedi 26 novembre à 13h30.

Cette compétition est réservée à l'ensemble des équipes 1 de chaque club engagé dans un championnat U13.

Les 30 équipes ont été réparties en 8 groupes de 3 ou 4 équipes selon des critères de niveau et géographiques. Les 2 premiers de chaque groupe (soit 16 équipes) seront qualifiés pour la finale départementale du 1^{er} avril. Les autres seront reversés dans le Challenge Varao.

Composition et lieux des groupes :

Groupe A au Mas d'Agenais : Marmande, Le Mas d'Agenais, Casteljaloux, Saint-Pardoux.

Groupe B au BAFC : BAFC, Tonneins, Nérac, OS Agenais.

Groupe C au FCPA : FCPA, Passage FC, Roquefort, Agen RC.

Groupe D à Monbahus : Rives d'Olt, Miramont, Monbahus, Castillonnès.

Groupe E à JSVL : JSVL, Castelmoron, Laroque, Cancon.

Groupe F à Laugnac : FCVL, Astaffort, Laugnac, Monflanquin.

Groupe G à USVP : Confluent, Marcellus/Caumont, USVP.

Groupe H à Gontaud : Gontaud, ASSA, Sainte-Bazeille.

Sur chaque site, tous les clubs s'affrontent sur des matchs de 20mn (groupes de 4) ou de 30mn (groupes de 3) selon l'ordre défini par un tirage au sort réalisé avant le début des matchs. Le règlement complet ainsi que les documents d'organisation seront envoyés aux clubs début novembre.

U15

U15 Honneur :

Match n° 25056341 Monflanquin-Cancon / FCPA 2 du 22/10 : match arrêté à la 79^{ème} minute, dossier transmis à la Commission de Discipline.

Reports de matchs :

U15 District poule A :

Le match n° 25276220 Sainte-Bazeille / JSVL 2 du 12/11 est reporté au samedi 26 novembre après accord entre les 2 clubs.

U15 District poule B :

Le match n° 25259895 Lagnac / Passage-Roquefort-Lamontjoie 1 du 22/10 est reporté au samedi 5 novembre après accord entre les 2 clubs.

**Le Président
A. MARCQ**